

peu d'expérience, j'ai toujours constaté avec étonnement que le Canada ne semble pas avoir suffisamment d'argent pour faire fonctionner ses bureaux des affaires extérieures de manière appropriée. Je sais qu'à un endroit nous avons un immeuble aussi vaste qu'une ambassade, alors qu'un autre beaucoup plus petit ferait mieux l'affaire. Nous donnerions une bien meilleure impression du Canada, si nous ne faisons pas d'ostentation, en d'autres mots, nous ne devrions pas vivre au-dessus de nos moyens, si nous ne les avons pas.

L'hon. M. Martin: C'est à Helsinki et à Islamabad au Pakistan.

(Le crédit est adopté.)

15e. Frais assumés par le Canada en tant que membre civil des commissions internationales pour la surveillance et le contrôle en Indochine, \$6,000.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre voudrait-il tenir le comité à jour, d'une façon générale, sur la situation qui règne dans le sud-est de l'Asie, surtout dans les coins névralgiques? Selon lui, quelle est la mesure du danger dans le Sud Viet-nam? N'est-il pas d'avis que les événements actuels représentent pour l'Occident et la liberté l'une des plus graves mises en demeure? Quelles sont, à son avis, les chances des puissances de l'Occident d'empêcher dans cette région la pénétration communiste? Je ne lui demande pas de détails, mais il serait utile qu'il nous donne un aperçu de la question.

L'hon. M. Martin: La situation en Indochine nous alarme généralement à juste titre. Le différend qui oppose les régimes du Nord Viet-nam et du Sud Viet-nam constitue pour l'univers un problème complexe et un danger. Le très honorable représentant sait fort bien que le Canada s'intéresse au Viet-nam, au Cambodge et au Laos, en sa qualité de membre des commissions internationales chargées de veiller au maintien de la paix dans ces pays.

La situation au Laos, depuis qu'on a relancé la commission, a été lourde de difficultés constantes, provenant de ce que certains membres de la commission ne reconnaissent pas la thèse du Canada, d'après laquelle ce qui importe dans la conjoncture actuelle ce sont des décisions majoritaires plutôt qu'unanimes. La Commission chargée de veiller au maintien de la paix continue à poursuivre ce but de son mieux, dans des circonstances difficiles.

La commission établie au Cambodge n'a pas été bien active; elle n'a cependant pas été dissoute, pour l'exemple, sans doute. Elle pourrait néanmoins être utilisée plus activement, selon les résultats de certains entretiens qui se poursuivent aujourd'hui entre les membres du groupe participant aux accords de

Genève. Il est question de récentes propositions du gouvernement du Cambodge, par l'intermédiaire du prince Sihanouk. Il se peut qu'au cours des prochains jours, tout au plus des prochaines semaines, apparaisse une ébauche de décision qui résoudra le problème de ce pays.

La situation au Viet-nam est grave. La guerre continue, et l'occident se trouve, par ricochet, gravement engagé dans cette affaire. La Commission internationale de surveillance pour le maintien de la paix continue à fonctionner depuis que le gouvernement a changé au Viet-nam; le Canada, à titre de membre de cette commission, suit les événements très graves qui se déroulent dans ce pays avec le souci dont mon honorable ami a parlé. Je doute pouvoir ajouter quoi que ce soit si ce n'est que j'admets ce qu'a dit mon honorable ami au sujet des graves événements qui se déroulent à cet endroit.

Le très hon. M. Diefenbaker: La situation empire-t-elle au Sud Viet-nam jusqu'à devenir une menace et un défi?

L'hon. M. Martin: Je ne dirai pas qu'elle empire, mais rien ne permet de croire que la situation se soit notablement améliorée.

(Le crédit est adopté.)

Crédit 99e. Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge en vue d'aider les victimes du désastre survenu dans l'Est du Pakistan, \$10,000.

M. Knowles: Monsieur le président, voici le premier de cinq postes au chapitre du bureau d'aide extérieure. Les divers crédits prévoient des cotisations à la suite de désastres ou de besoins au Pakistan oriental, dans les Barbades, en Yougoslavie, au Brésil et dans les Caraïbes. Ils s'élèvent à \$50,500. Si on considère la façon dont nous votons ici des affectations, le total est vraiment peu élevé et je suis certain que, sans aucun doute, la Chambre votera facilement ces crédits.

Étant donné que ces postes seront imputés à l'année financière 1963-1964, le ministre nous donnerait-il le montant total des contributions du Canada au chapitre de l'aide extérieure pour cette année-là? Nous dirait-il également quel montant total on prévoit dépenser au cours de l'année financière 1964-1965?

L'hon. M. Martin: Le total...

M. Knowles: Si le ministre veut bien m'écouter, j'aimerais qu'il me donne d'abord la somme totale dépensée au chapitre de l'aide extérieure au cours de l'année financière 1963-1964 pour ces postes qui y sont imputés, et ensuite le montant estimatif pour l'année financière qui vient.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami s'informe au sujet des subventions bilatérales.